



www.fohdf.fr

FO

Encore des réformes, Toujours des réformes !

Déclaration liminaire de FO
CST du 16 Novembre 2023



FO constate
*l'état de la fonction publique
après les réformes !*

Madame la Présidente,

Quelques mots pour exprimer notre solidarité avec les collègues et les sinistrés des crues, notamment dans le Pas-de-Calais.

Dans la continuité du précédent CST, **FO** avait pris position lors du vote sur le rapport social unique en faveur d'une Etude d'impact de la précédente Réforme de la Fonction publique, c'est-à-dire celle issue de la loi de transformation de la fonction publique (LTFP) du 6 août 2019.

Nos souhaits ont été entendus et exaucés au moins au plan national, car les magistrats de la Cour des comptes ont conclu le 8 novembre 2023 à une application « défailiante » de cette réforme.

Sans reprendre tous les éléments de cette analyse, Nous retiendrons l'augmentation permanente des contractuels : + 17,7% dans la FPT entre 2016 et 2020, qui traduit pour **FO** une augmentation de la précarité des agents.

Chez **FO**, nous retiendrons également que les magistrats constatent de « timides progrès » dans la fluidité des parcours. Les LDG ou Lignes Directrices de Gestion qui devaient fluidifier les parcours professionnels des agents, sont jugées « peu opérantes ». La réalité y compris pour le Conseil régional Hauts-de-France est bien celle décrite. La politique des entonnoirs se poursuit, et les évolutions de carrière sont généralement assez peu nombreuses.

Pour autant, selon notre nouveau Ministre de la Transformation publique, une autre réforme devrait ...encore prochainement voir le jour avec pour grandes lignes : « mieux récompenser le mérite des agents, encourager et faciliter la mobilité dans la fonction publique et mettre les compétences au cœur du parcours ». Quel beau discours !

*Pour **FO**, cette succession de réformes inachevées et incessantes oublie une donnée essentielle pour les agents, y compris régionaux : La rémunération des agents est en décalage avec l'inflation des prix et le coût de la vie.*

GIPA et rattrapage des bas de grilles ne suffiront bientôt plus à endiguer le constat d'une nécessaire réforme de fond de la rémunération des fonctionnaires.

*A ce titre, l'Insee révèle dans une [note](#), publiée le 25 octobre, que :
Si entre 2011 et 2021, le salaire net a augmenté en moyenne de 4,9 % dans le privé, celui des fonctionnaires n'a augmenté que de 2,1 % en euros constants (0,2% en moyenne chaque année).*

*Pour **FO**, poser des rustines sur une jambe de bois n'a jamais résolu le problème de fond de l'attractivité dans la territoriale, qui passe avant tout par la rémunération indiciaire, comme indemnitaire.*

Merci de votre attention

*Stéphane WAVRANT
Secrétaire Général **FO**
Lionel BERAL,
Secrétaire Général Adjoint
Elus **FO***